

X^{es} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER GRENOBLE 1968

Valeur : 0,60 F

Couleurs : bleu clair, bleu foncé,
rouge

50 timbres à la feuille



Dessiné par EXCOFFON

Imprimé en héliogravure

Format vertical 22 × 36

(dentelé 13)

Illustration : *Emblème des X^{es} Jeux*

VENTE

anticipée, le 22 avril 1967 à l'ancienne Mairie de GRENOBLE (Isère) ;
générale, le 24 avril 1967 dans les autres bureaux.

Mode hivernal de locomotion couramment utilisé depuis des millénaires dans les pays scandinaves et dans les contrées septentrionales de l'Asie, le ski est un produit du monde moderne en tant que discipline sportive, puisque aussi bien son introduction dans les pays alpins auxquels il doit le plus son actuel développement — France, Allemagne, Suisse, Autriche — date seulement des dernières années du XIX^e siècle. Pour sa part, la France peut revendiquer l'honneur d'avoir favorisé l'essor rapide du nouveau sport : en effet, après avoir été à l'origine des premières rencontres internationales au Mont Genève en 1907, elle organisait en 1924 les premiers Jeux d'hiver qui, malgré la limitation du programme aux seules spécialités nordiques, n'en devaient pas moins réunir à Chamonix 418 concurrents appartenant à 16 pays.

Moins d'un demi-siècle plus tard, la France s'est vu confier par le Comité olympique international l'organisation des X^{es} Jeux olympiques d'hiver et, cette fois, ce n'est plus Chamonix mais Grenoble — où dit-on « au bout de chaque rue surgit une montagne » — qui va avoir la responsabilité d'abriter la grandiose manifestation, du 6 au 18 février 1968.

Dès que ce choix a été connu le 28 janvier 1964, tout a été mis en œuvre pour que la capitale de la Savoie et du Dauphiné ainsi que les stations avoisinantes, soient en mesure de se montrer dignes, le moment venu, de l'honneur qui leur est fait.

Les épreuves alpines — slalom spécial, slalom géant, descente — auront lieu à Chamrousse (1 650 m), station de week-end des Grenoblois, et se dérouleront sur six pistes dont l'une aboutit au pied du « schuss » de Casserousse tandis que les cinq autres ont une plate-forme d'arrivée commune au « Recoin de Chamrousse ».

Les épreuves nordiques — courses de fond individuelles, relais et sauts — auront pour cadre la montagne de Lans, au nord du massif du Vercors, où la station d'Autrans (1 200 m), située à 35 km de Grenoble, disposera de deux tremplins, l'un de 70 m, l'autre de 40 m. Une spécialité nordique pourtant échappera à Autrans : il s'agit du saut spécial prévu à Saint-Nizier-de-Moucherotte, à 17 km de Grenoble sur le versant nord-est du Vercors, où a été édifié un tremplin olympique de 90 m construit en béton armé et dont le profil épouse au mieux la configuration du terrain.

Mais, si le ski constitue indéniablement le principal pôle d'attraction de ces X^{es} Jeux, il ne doit pas faire oublier les autres disciplines inscrites au programme : la luge, le bobsleigh et les sports de glace. C'est près de Villars-de-Lans (1 050 m), à 31 km de Grenoble, au lieu dit « Le Bois du Frier », qu'a été construite la piste de luge, sorte de grand serpentin qui étreint ses 1 000 m sur 110 m de dénivellation et qui bénéficie d'un équipement spécial permettant le déroulement nocturne des compétitions.

Quant au bobsleigh — le « bob » en jargon sportif — c'est dans le massif de l'Oisans, à l'Alpe d'Huez (1 800 m), station à 62 km de Grenoble où « soleil et neige ont rendez-vous toute l'année », que ses champions pourront se mesurer sur une piste entièrement en ciment qui descend du col du Poutran, au pied des Grandes Rousses.

Les sports de glace enfin — patinage et hockey — seront les hôtes de Grenoble même, la grande cité dauphinoise pouvant s'enorgueillir de posséder, dans le cadre accueillant de son Parc Mistral, un complexe de glace unique au monde, totalisant 11 500 m² de surface « patinable » et comprenant, outre l'ancienne patinoire réservée à des matches de hockey, un stade de glace où 15 000 spectateurs pourront suivre les épreuves de patinage artistique et un anneau de vitesse dont la piste à double voie, longue de 400 m, est ceinturée de gradins pouvant recevoir 12 000 spectateurs.

Ainsi, grâce aux efforts généreusement déployés partout, Grenoble est d'ores et déjà prête sur le plan strictement sportif ; elle sait toutefois qu'à notre époque une manifestation de l'ampleur des Jeux olympiques s'inscrit dans un contexte qui déborde très largement le cadre sportif ; c'est non seulement des centaines d'athlètes mais aussi des milliers d'accompagnateurs, d'officiels et de journalistes, des dizaines de milliers de spectateurs venus d'un peu partout dans le monde qu'il faut dignement recevoir ; pour cela, les infrastructures publiques (voies d'accès par route et par fer, possibilités d'hébergement, réseau de télécommunications, etc.) doivent être adaptées à l'importance de l'événement. Pour leur part, les organisateurs s'y emploient activement et leur certitude de voir Grenoble surmonter toutes les difficultés est si grande qu'ils n'ont pas hésité à associer, dans l'emblème de ces X^{es} Jeux, les trois roses de son blason et le symbole de l'hiver — feuilles de rosier disposées en forme de cristal de neige — aux cinq anneaux monochromes de l'olympisme.

